L'article 52 du Règlement

sence de ministres; il y en a eu de trois à cinq à la Chambre tout au long du débat.

De nombreux députés des deux côtés de la Chambre ont parlé de la situation actuelle en Alaska. Nous reconnaissons que le nombre de mesures que nous pouvons prendre est limité. La responsabilité de l'accident n'incombe pas à des Canadiens. Nous reconnaissons maintenant que s'il existe un risque de dommages pour les eaux ou les terres canadiennes, nous devons être prêts à intervenir. Nos ministres en ont parlé; ils sont même allés plus loin. Et cela nous montre bien ce qui nous inquiète vraiment: ce n'est pas la marée noire elle-même, mais le spectre de ce qui aurait pu arriver, et nous tenons à être prêts à toute éventualité pour l'avenir.

Le ministre de l'Environnement (M. Bouchard) nous a dit qu'il est prêt à entreprendre un examen complet de toutes nos procédures d'intervention et de tous nos règlements afin de s'assurer que le Canada est en mesure de faire face à une telle catastrophe, s'il devait s'en produire une autre. Bref, pour ne pas répéter ce que mes prédécesseurs ont déjà dit, le gouvernement a fait de l'environnement l'une de ses grandes priorités, tant dans le discours du Trône que dans certains des programmes mis en oeuvre au cours de la dernière session.

Nous avons adopté la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, qui est considérée comme l'une des meilleures lois de ce genre au monde. D'ici trois ans, nous aurons presque entièrement éliminé l'essence au plomb, et dans cinq ans, l'industrie aura réduit de moitié

ses émissions d'anhydride sulfureux. Nous avons pris des mesures pour éliminer complètement d'ici la fin du siècle les produits chimiques qui détruisent la couche d'ozone. Nous avons doublé la contribution fédérale au nettoyage des Grands Lacs et, bien sûr, comme nous avons pu le lire si souvent dans les journaux, le Canada est devenu l'un des plus ardents partisans d'une réforme des lois sur l'environnement, voire le premier au monde.

Ce débat d'urgence fait bien ressortir l'importance que le gouvernement attache à l'environnement, et je suis fier de faire partie du gouvernement qui a pris toutes ces mesures, car nous savons qu'à l'avenir, il fera tout ce qu'exigera le bien-être des Canadiens.

Pour terminer sur une note positive, je dirai que si nous pouvions extraire les principales idées qui ont été émises ce soir et en faire une synthèse—et je suggère aux ministres de mettre leur personnel au travail sans tarder—elles constitueraient un apport très valable au programme de protection de l'environnement auquel songe le ministre.

Le vice-président (M. Paproski): Aux termes du paragraphe 52(12) du Règlement, étant convaincu que le débat est terminé, je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée.)

Le vice-président (M. Paproski): Aux termes du paragraphe 24(1) du Règlement, la Chambre s'ajourne jusqu'à 14 heures, aujourd'hui.

(La séance est levée à 2 h 06.)